

De : art. 53-54
A : [Consultation Fonderie Horne](#)
Objet : Re: Mémoire
Date : 11 octobre 2022 21:39:19

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

À la fonderie Horne

Je suis une fille qui vient d'Amos . Je suis venue vivre ici pour les études et ensuite j'ai rencontré mon chum et donc je suis restée...avoir su ce que je sais aujourd'hui, je ne serais jamais cebue vivre ici. J'ai deux enfants et je me sens extrêmement mal de les élever dans un endroit pareil. Mais c'est difficile de se déraciner une fois que notre vie est toute bâtie ici...

Dernièrement je suis allée art. 53-54 et les gens qui me demandaient d'où je venais devenaient mal de savoir que je venais de Rouyn. Ils disaient qu'il faut qu'on fasse quelque chose. Mes amis de l'extérieur ne veulent plus venir à Rouyn! C'est pas rien, juste par là on voit bien que Rouyn sera mis à mal à cause de la mauvaise foi de la compagnie.

La santé publique a fait une recommandation « TEMPORAIRE » pour le 15 ng/m3 pourvu que les autres métaux cancérigènes soient réduits immédiatement eux aussi, l'un ne va pas s'en l'autres. Mais dans le plan de la fonderie qui a été déposé dernièrement ils ne parlent que seulement de l'arsenic et d'aucuns autres métaux nuisibles à la santé de la population.

En ce qui concerne le délai de cinq ans, c'est une aberration monumentale. C'est tout de suite qu'il faut agir.

art. 53-54

Envoyé de mon appareil Samsung de Bell via le réseau le plus vaste au pays.

From: Consultation Fonderie Horne <ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca>

Sent: Tuesday, October 11, 2022 9:33:57 PM

To: art. 53-54

Subject: Réponse automatique : Mémoire



Ceci est un message automatisé. Merci de ne pas répondre à ce courriel.

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre mémoire pour cette consultation en ligne.

Veillez vous assurer que votre mémoire est dûment identifié à un organisme ou en votre nom personnel (nom, adresse et courriel de son ou ses auteurs) et que celui-ci est signé, car seuls les mémoires dûment identifiés seront considérés dans le cadre de cette consultation.

Les mémoires déposés seront rendus publics et seront accessibles sur la plateforme consultation.quebec.ca à la fin de la consultation. L'ensemble des mémoires fera l'objet

d'une synthèse qui sera rendue publique après la consultation.

Notez que cette adresse courriel est réservée à la réception des mémoires.

Merci de votre contribution.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques